

AGENT-ES EN GREVE MARDI 18 OCTOBRE !

Refusons la souffrance au travail et exigeons des moyens pour de bonnes conditions de travail, d'hygiène et de sécurité, pour tou-tes les personnels et tou-tes les élèves du département.

**Revendiquons
ensemble !**

**Le remplacement
systématique de tous
les personnels et
la création de postes
suffisants au sein des
brigades de remplaçant-es**

**La transformation
des contrats aidés
en contrats temps plein, le
paiement des vacances et le
réemploi**

**La création des postes
nécessaires à la
titularisation de
tou-tes les précaires**

Rassemblement
Mardi 18 octobre à 10h
Esplanade Jean Moulin, Bobigny
devant le Conseil
départemental

Des préavis de grève sont déposés pour tous les personnels, agent-es, vie scolaire, enseignant-es...

Les agent-e-s du collège Jean Moulin se sont mis en grève pendant 2 semaines, pour demander un poste et demi supplémentaire, ainsi que la titularisation d'un collègue.

En effet, à Jean Moulin, la situation n'est plus tenable pour les agent-e-s : les secteurs sont trop lourds, voire infaisables, les arrêts maladie s'enchaînent sans remplacements, et les restrictions médicales ne sont pas respectées.

Le Conseil Départemental en la personne de M. Constant - élu PS responsable de l'éducation - a rencontré 3 fois les agent-e-s. Il avait promis de ré-étudier la situation du collège Jean Moulin, demandant aux agent-e-s de reprendre le travail. Au final, les agents n'ont eu le droit qu'à du mépris : M Constant et les services RH n'avaient pas étudiés les chiffres, ni les textes, et venaient les mains vides, sans autres propositions que d'acheter des chariots neufs, et changer les revêtements !

Pourtant, ne soyons pas dupes, dans beaucoup de collèges du 93, la situation est la même qu'à Jean Moulin : partout on manque de personnel, les collègues sont épuisé-e-s, les arrêts ne sont pas remplacés...

M Constant le sait bien : tous les collèges ont besoin de personnels supplémentaires, et un seul collège ne suffit pas à faire plier un conseil départemental qui n'a aucune considération pour ses agent-e-s. Ses services vont même jusqu'à affirmer que c'est par mesure d'équité que le Conseil départemental ne remplace pas les congés longue durée, plutôt ne remplacer personne que certain-es agent-es seulement !

Pour obtenir des postes supplémentaires, la grève totale de l'ensemble des agent-e-s d'un seul collège n'a pas suffit : il faut que la grève s'étende au maximum de collèges du 93.

La grève des agent-e-s de Jean Moulin n'aura pas été inutile. Elle n'est qu'un début pour les collègues qui n'excluent pas de reprendre leur lutte. Elle a permis de tisser une solidarité sans précédent entre agent-e-s et avec les autres personnel-les : les enseignant-e-s ont fait 2 journées de grève avec les agent-e-s, et la caisse de solidarité a permis de couvrir presque l'ensemble des jours de grève.

Enfin, elle a motivé d'autres collègues agent-e-s à se mettre en grève pour réclamer des postes, partout dans le 93. **Ainsi des pré-avis ont été déposés pour 5 collèges pour le mois d'octobre !**

La lutte peut payer : les agent-es du lycée Jean Rostand ont gagné par la grève 3 postes de titulaires et le ré-emploi des CUI en tant que contractuelles. Si les agent-e-s de Jean Moulin n'ont pas réussi seul-e-s, nombreux et coordonnées nous sommes en mesure de faire plier le conseil départemental !

Pour nos conditions de travail !

AGENT-ES EN GREVE
MARDI 18 OCTOBRE